

REVUE UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

RUDH

15 décembre 1998

Vol. 10 N° 7-10

ISSN 0937-714X

Pages 237 - 392

1. DOCTRINE

Hanspeter MOCK, Berne

Le droit au respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance
(art. 8 CEDH) à l'aube du XXI^e siècle

237

2. JURISPRUDENCE

Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg

- 19. II. 98 - Interdiction définitive du territoire français après condamnation d'une Algérienne pour trafic d'héroïne / Pas de violation de l'article 8 CEDH / *Dalia c. France* 247
- 30. VII. 98 - Refus de reconnaître en droit la nouvelle identité sexuelle de transsexuelles opérées / Marge d'appréciation de l'Etat confirmée / *Sheffield et Horsham c. Royaume-Uni* 253
- 23. IX. 98 - Contrôle de la correspondance d'un détenu avec la Commission / Entrave au droit de recours individuel / Violation des articles 8 et 25 CEDH / *Petra c. Roumanie* 266
- 28. X. 98 - Affection obsessionnelle d'un professeur d'école pour l'un de ses élèves / Fusillade mortelle / Non-violation de l'obligation positive de l'Etat de protection du droit à la vie / Restriction disproportionnée au droit d'accès à un tribunal / *Osman c. Royaume-Uni* 270
- 28. X. 98 - Absence d'enquête officielle sur des allégations de mauvais traitements entre les mains de la police / Violation de l'article 3 CEDH / *Assenov c. Bulgarie* 293
- 28. VII. 98 - 3 millions FF accordés comme satisfaction équitable (art. 50 CEDH) pour tort matériel / Accès à une propriété située au nord de Chypre / *Loizidou c. Turquie* 309
- 30. VII. 98 - Rejet de la demande en révision de l'arrêt rendu au principal / *Gustafsson c. Suède* 316

Cour de justice des Communautés européennes, Luxembourg

- 24. XI. 98 - Droit à l'utilisation de l'allemand comme langue de procédure dans un procès pénal dans la région du Trentin-Haut-Adige (Italie) / *Affaire Bickel et Franz* 322

3. DOCUMENTATION

Nations Unies, New York/Rome

- 17. VII. 98 - Statut de la Cour pénale internationale (texte intégral) 329

Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg

- 1. XI. 98 - Institution de la CourEDH, en tant qu'organe de contrôle unique et permanent 355

Paul MAHONEY, Strasbourg

Bref commentaire sur le règlement de la CourEDH : Quelques-uns des points essentiels 355

- 4. XI. 98 - Règlement de la CourEDH (texte intégral) 358

Unité de « monitoring » du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Strasbourg

- 23. XI. 98 - Respect des engagements pris par les Etats membres : Evolution de la procédure de suivi du Comité des Ministres 371

4. AFFAIRES PENDANTES

Commission européenne des droits de l'homme, Strasbourg

- 15. IX. 98 - Suspension de l'autorité parentale et interruption de toute relation avec les enfants / Placement et mauvais traitements des enfants dans un foyer à passé douteux / Requêtes *Scozzari et al. c. Italie* 383
- 16. IV. 98 - Durée d'une procédure en indemnisation (19 ans) contre un chirurgien pour naissance non désirée suite à une stérilisation manquée / Requête *Sansen et Vanholst c. Belgique* 389
- 20. V. 98 - Durée d'une procédure en indemnisation (14 ans) contre une compagnie d'assurance après un accident de la circulation en ex-Yougoslavie / Requête *J.-M. R. c. Autriche* 391



Editions N. P. Engel

Kehl

Strasbourg

Arlington, Va.